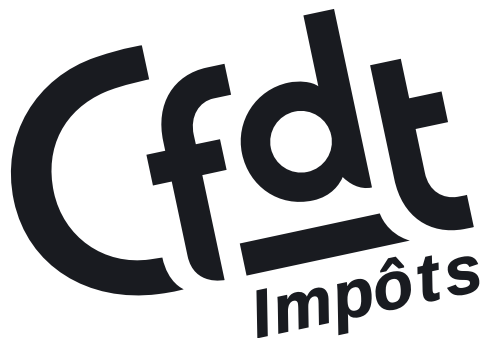




Dépêche 08/02

DIRCOFI : premier bilan, réunion du 6 mars 2002

A la demande des organisations syndicales, la DG a dressé un premier bilan de la mise en place des DIRCOFI.

Ayant reçu les documents moins de 5 jours avant la tenue du groupe de travail, la CFDT a renouvelé ses critiques sur l'organisation du dialogue social, les délais ne permettant pas aux OS une préparation correcte.

Le bilan énumère les actions entreprises et s'apparente à un catalogue d'initiatives allant dans le sens du décloisonnement des services, y compris avec les douanes.

La CFDT, si elle est favorable aux initiatives locales, a rappelé la nécessité d'un cadrage national, au fin d'harmonisation et de mutualisation, en tenant compte des handicaps propres à certaines DIRCOFI, notamment au regard des distances.

Le directeur du CFE a réaffirmé la pérennité des antennes, rappelé la volonté que chaque brigade soit localisée dans un seul lieu. S'agissant de la création ou de la suppression de brigades, le DIRCOFI devra motiver à la DG ses propositions. Enfin, le directeur du CFE a réaffirmé qu'en aucun cas il ne doit y avoir de contractualisation sur les rendements financiers concernant les objectifs des vérificateurs et des chefs de brigade, celle-ci ne devant porter que sur le nombre d'interventions.

Pour les décharges de service, la DG refuse toujours de les quantifier a priori, laissant cela au dialogue professionnel.

La CGT, au nom des OS, a remis les pétitions pour R. Garnier.